



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire selon la procédure ordinaire

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérant(s) : JDF Raum und Kunst, Falkenstrasse 19, 2502 Bienne
Schneider Irene et Reto, Kirschbaumstrasse 27,
4500 Solothurn

Objet : Rénovation d'une maison de vacances

Article(s) : 750 RF

Localisation : Route des Combes 6 – 1544 Gletterens

Auteur des plans : Edgar Cueni Design
Stadtplatz 60
3270 Aarberg

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 02 au 16 février 2024

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un mémoire motivé auprès du secrétariat communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

